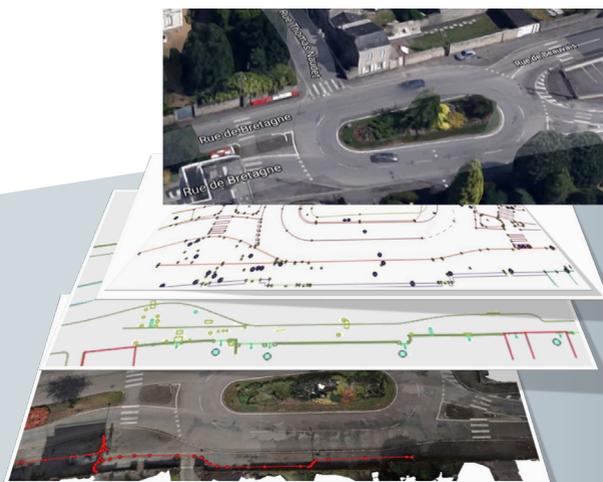


# PCRS

## PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

### UN FOND DE PLAN PRÉCIS ET COMMUN DU DOMAINE PUBLIC EN MAYENNE



### PORTÉ PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Mayenne,  
les intercommunalités mayennaises et les gestionnaires de réseaux



## UN ENJEU DE SÉCURITÉ PUBLIQUE !

Depuis 2012, la réforme anti-endommagement des réseaux « DT-DICT » œuvre à améliorer la sécurité des personnes et des biens lors de travaux à proximité de réseaux enterrés. Pour ce faire, les gestionnaires de réseaux ont l'obligation de localiser leurs réseaux avec une précision inférieure à 10 cm (Classe A) et de les positionner sur un fond de plan de très grande précision, appelé PCRS : Plan de Corps de Rue Simplifié.

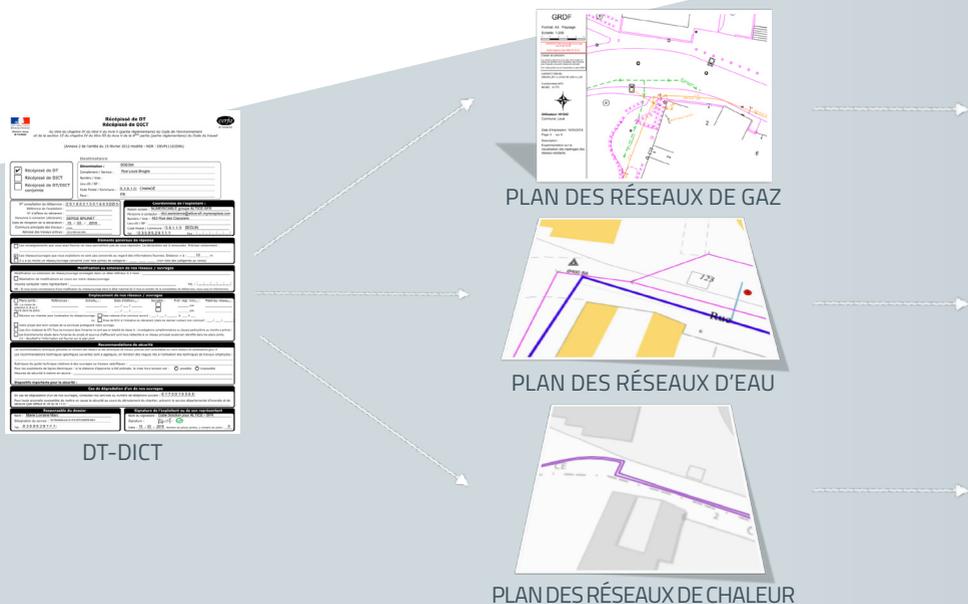
En tant que gestionnaires de réseaux et/ou du domaine public, les collectivités doivent contribuer à la cartographie précise de leur territoire.

## AUJOURD'HUI SANS LE PCRS

### DES PLANS HÉTÉROGÈNES

Avant de démarrer son chantier, une entreprise réalise une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et reçoit par chaque gestionnaire consulté, un plan de ses réseaux (électricité, eau, gaz, chaleur...).

Ces plans très hétérogènes peuvent être sources d'accidents sur les chantiers, si le fond de plan utilisé n'est pas précis. Il peut, en effet, conduire à une mauvaise interprétation de l'environnement. Ainsi, une canalisation peut être affichée sur le plan cadastral dans le domaine privé, alors qu'en réalité elle se situe dans la voirie publique.



1<sup>er</sup> JANVIER 2026

Tous les gestionnaires de réseaux doivent utiliser le PCRS.

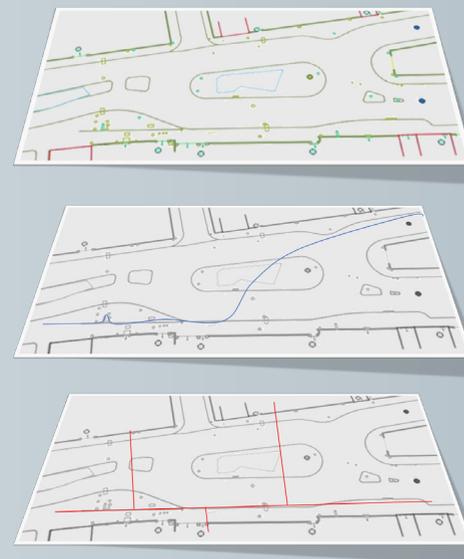
**Les gestionnaires de réseaux sensibles** (électricité, gaz, éclairage public,...) doivent positionner leurs ouvrages en classe A sur l'ensemble du territoire.

**Les gestionnaires de réseaux non sensibles** (eau, assainissement, fibre,...) doivent localiser leurs ouvrages en classe A en unités urbaines.

## DEMAIN AVEC LE PCRS

### UN FOND DE PLAN COMMUN TRÈS PRÉCIS

Le recours au PCRS permet d'avoir un référentiel commun pour positionner avec précision l'ensemble des réseaux, limitant ainsi les risques d'accidents et d'endommagement des réseaux enterrés.



## UN «CADASTRE» PRÉCIS ET EN 3D DU DOMAINE PUBLIC !

Le PCRS a vocation à devenir le nouveau référentiel précis à très grande échelle pour les Systèmes d'Information Géographique (SIG).

Actuellement, la majorité des cartes et des vues aériennes de résolution 20 cm comme fond de plan **mais leur précision est insuffisante** pour se repérer dans l'espace public.

Le PCRS permet de modéliser l'ensemble du domaine public et ainsi mieux gérer le patrimoine des collectivités (réseaux, voirie, signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain, espaces verts, bâtiments).

Ce référentiel à très grande échelle et les données d'acquisition pour sa production offrent bien d'autres usages en cours : cadastre solaire ou à imaginer : maquette 3D, modélisation des risques d'inondations, jumeau numérique...

# LA MAYENNE EN 3D VUE DU CIEL ET DE LA ROUTE !

**2020** Une étude de faisabilité technique et financière a mis en évidence qu'au regard des coûts du PCRS, il fallait retenir un scénario :

- **multi-usages** : pour valoriser toutes les données produites (finales et d'acquisition).
- **partenarial** : pour mutualiser l'investissement et le service de création, contrôle, diffusion et mise à jour des données.

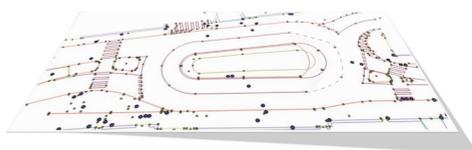
**2021** **Convention** de partenariat pour le déploiement du PCRS en Mayenne avec les acteurs publics et privés.

**Subventions** GEOPAL & FEDER 2014-2020 et 2021-2027.

**2021-2022** Le PCRS **image** couvre 5 550 km<sup>2</sup> du territoire mayennais. Il est issu d'une vue aérienne très haute résolution avec un pixel de 5 cm et une précision de 10 cm en 2D.



**2022-2026** Le PCRS **vecteur** couvre 2 750 km de voirie en zone agglomérée dans les 240 communes de la Mayenne. Il est issu d'un scan des rues avec une précision de 5 cm en 3D.



## LA MISSION DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE

AUTORITÉ LOCALE COMPÉTENTE POUR LE PCRS

- Mettre en place la gouvernance du PCRS avec les partenaires
- Produire le PCRS initial
- Contrôler la qualité des données
- Stocker et sauvegarder les données
- Diffuser les données
- Organiser et contrôler les mises à jour
- Promouvoir les usages
- Animer la gouvernance

Territoire d'énergie Mayenne a pour objectif de **mutualiser la gestion du PCRS** entre acteurs publics et privés qui partagent la nécessité d'un fond de plan très précis pour la gestion de leurs données et une ambition d'innovation.

**Territoire d'énergie Mayenne** - Parc Technopolis  
Bâtiment R - Rue Louis de Broglie - 53 810 Changé  
Contact : sig@te53.fr - www.territoire-energie53.fr

Réalisation : TEM - juin 2024

Crédits photos : TE53

Impression : papier recyclé - Pégase Imprimeur



 **territoire  
d'énergie**  
MAYENNE